

## A V A N T

**L**E MATIN DU MARDI 9 JANVIER 1996 À 10 H 30, sur le flanc d'une colline au Rwanda, je me suis soudain vue faire ce à quoi je me destinais depuis toujours. J'ai fixé ce qui m'entourait comme pour prendre une photo. J'ai regardé en haut : des feuilles de bananiers. En bas : un crâne humain. À ma gauche : encore des feuilles de bananiers. À ma droite : une forêt de petits arbres. Juste devant moi : l'horizon. J'étais assise sur un versant abrupt au milieu d'une bananeraie. Je me tenais les genoux relevés et serrés pour éviter de glisser. Le crâne, lui, n'avait pas eu cette chance. Il avait roulé jusqu'à cet endroit précis depuis un point plus élevé du coteau, laissant derrière lui son corps. Il n'était pas le seul à avoir subi un traitement aussi indigne ; de fait, j'étais entourée d'autres crânes, environnée de gens assassinés ici-même un an et demi plus tôt. Depuis, la plupart des têtes avaient roulé. J'étais là pour les retrouver et les réunir à leurs corps respectifs. L'assemblage accompli, il serait possible de déterminer leur âge, leur sexe, leur stature, la cause de leur décès et peut-être même leur identité. Sans bruit, je me suis accroupie pour « écouter » ce crâne. Il était face contre terre et, jusque-là, je n'avais pu me concentrer que sur la blessure occipitale, due à un coup violent porté à l'arrière de la tête à l'aide d'un gros objet tranchant. J'ai examiné la blessure, la manière dont l'os était enfoncé, et la forme en V de la coupure transversale. Un moustique a bourdonné à mes oreilles et s'est posé sur le bord de l'entaille. « Ce n'est pas ici que tu trouveras ton bonheur, mon pote, ça fait longtemps qu'il n'y a plus de sang », ai-je pensé avant de le chasser.

La position du crâne me permettait de voir les dents maxillaires (supérieures). L'une des troisièmes molaires était en train de pousser quand la personne avait été tuée. Juste avant mon départ pour le Rwanda, je m'étais fait arracher une dent de sagesse. Pensive, j'ai passé ma langue sur l'alvéole cicatrisée de ma gencive. Il est intéressant de remarquer que l'on cherche spontanément des points de comparaison entre son propre corps et celui que l'on a devant soi. Fait-on preuve d'empathie ou exprime-t-on notre soulagement d'être encore en vie ? Je n'ai pas eu le temps d'approfondir la question : ma coéquipière, Roxana, a surgi du feuillage sur ma droite, accompagnée de Ralph, le photographe qui allait prendre un cliché de l'emplacement du crâne. En son exacte position, nous avons placé une planche-photo sur laquelle étaient inscrits un numéro d'identification, la date et une flèche indiquant le nord. Dans le silence, nous avons écouté l'obturateur Nikon s'ouvrir et se fermer à deux reprises.

Ceci fait, nous pouvions déplacer le crâne. Je l'ai ramassé et retourné pour le voir de face. Et là, je l'ai vue : une entaille nette, profonde, qui zébrait en diagonale les yeux et l'arête du nez. Tous les os fragiles qui forment les traits de notre visage étaient brisés. Le spectacle était pénible, et j'ai donc reposé le crâne, pour prendre le carnet où Roxana et moi avons noté l'état de l'os, le nombre de dents retrouvées et l'emplacement du crâne sur le coteau. Après avoir consigné tous ces renseignements, nous avons replacé le crâne à l'endroit où nous l'avions trouvé, puis, nous baissant pour passer sous les frondaisons des bananiers, évitant de marcher sur les vertèbres blanchies par le soleil, nous avons remonté la pente jusqu'à un emplacement herbeux jonché de lambeaux de vêtements. Nous cherchions le corps de notre crâne. Une fois l'herbe dégagée à l'aide de nos truelles, nous avons découvert que certains de ces morceaux de tissu masquaient des os partiellement ensevelis sous la terre éboulée du sommet de la colline. S'agissait-il de notre homme ? Notre enquête commençait.

Nous avons poursuivi cette recherche et des dizaines d'autrespendant quinze jours avec plus ou moins de

succès. Nous étions quatre anthropologues disséminés sur la hauteur, accomplissant tous la même tâche. Sur la crête, deux archéologues traçaient les contours de l'emplacement que nous allions fouiller pendant deux mois : le charnier situé derrière l'église de Kibuye.



J'avais alors vingt-trois ans et faisais partie d'une équipe composée de seize archéologues, anthropologues et assistants légistes, que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) avait envoyée à Kibuye après le génocide de 1994. Le TPIR est le pendant du TPIY, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Le TPIY poursuit les responsables des crimes de guerre et du « nettoyage ethnique » en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et désormais au Kosovo. Le TPIR et le TPIY sont les premiers tribunaux internationaux fondés depuis les procès de Nuremberg à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale. En 1995, le procureur général du TPIR, Richard Goldstone, présenta une requête sans précédent. Il demanda à Médecins pour les droits de l'homme, une organisation non gouvernementale basée à Boston, de rassembler une équipe d'experts médico-légaux chargée d'enquêter sur les charniers dont les responsables présumés avaient déjà été désignés par le TPIR.

Le procureur Goldstone avait frappé à la bonne porte. Les Médecins pour les droits de l'homme disposaient d'un réseau de professionnels de la santé et s'étaient par le passé assuré les services de pathologistes légistes pour effectuer, à la demande du gouvernement, l'autopsie de victimes de violations des droits de l'homme en Israël. Pour cette mission du Tribunal, ils s'étaient également assuré les services du Dr William Haglund, anthropologue légiste en chef de l'ONU, qui allait sélectionner lui-même les membres de l'équipe.

Quand j'ai reçu l'appel téléphonique de Bill, j'étais une simple étudiante licenciée en anthropologie médico-légale, mais je savais depuis des années que mon souhait était d'aider à mettre un terme aux violations des droits de l'homme en prouvant aux tueurs potentiels que les os peuvent parler. Heureusement, je ne m'en étais pas cachée pendant mes études à l'université. Quand Bill a demandé au Dr Allison Galloway, anthropologue médico-légale à l'université, quels étudiants elle recommanderait pour la mission au Rwanda, elle a apparemment répondu que j'étais la seule ayant fait des études d'anthropologie médico-légale à m'intéresser aux enquêtes relatives aux droits de l'homme.

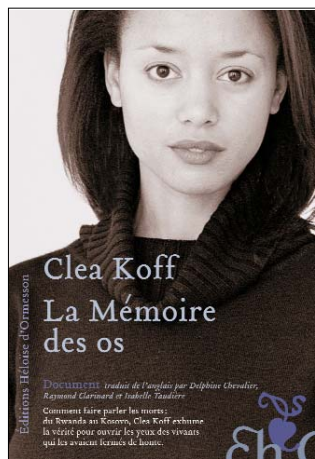
J'avais pour modèle un homme du nom de Clyde Snow. J'ai découvert son existence en lisant *Witnesses from the Grave: The Stories that Bones tell* (Témoins d'outre-tombe: les Histoires que les os racontent), où est relatée sa création de l'Équipe argentine médico-légale (EAAF, *Equipo Argentino de Anthropologia Forense*). Si l'EAAF est aujourd'hui un groupe d'experts de renommée mondiale, en 1987, il s'agissait d'un groupe discret de jeunes diplômés assez courageux pour exhumer et tenter d'identifier les restes humains des Argentins « disparus » sous le régime de la Junte militaire des années 1970 et 1980. La lecture de *Witnesses from the Grave* m'avait convaincue de collaborer à leurs travaux, mais il me fallait d'abord acquérir les compétences requises. Non seulement entreprendre un troisième cycle en anthropologie médico-légale, mais d'achever les trois dernières années de mon diplôme d'anthropologie à l'Université de Stanford.

Dès avant mon entrée à l'université, je savais déjà que je voulais travailler sur les restes humains. Ainsi se précisait un intérêt certes bizarre, mais profond pour les os et les choses du passé, qui m'animait depuis l'enfance. À sept ans, je ramassais déjà les oiseaux morts que je trouvais dans notre jardin de Los Angeles et les enterrais dans un petit cimetière. Quelques années plus tard, lorsque j'étais au Kenya avec ma famille, je ramassais les os blanchis des animaux dans le parc national d'Amboseli, tandis que les singes hurlaient dans les arbres au-dessus de ma tête ; je les remettais en place le lendemain, non sans les avoir auparavant délicatement nettoyés. Quand j'avais treize ans, nous vivions à Washington DC et j'enterrais des oiseaux morts que j'avais auparavant placés dans des sacs en plastique afin de pouvoir les déterrer plus tard ; j'étais curieuse de savoir combien de temps ils mettraient à se transformer en squelettes ; j'apportais les sacs nauséabonds à mon professeur de sciences (quelque peu horrifié) dans le cadre de recherches extrascolaires dont les motivations étaient strictement personnelles. Mais c'est à l'âge de dix-sept ans que je fus sérieusement mise sur les rails de l'ostéologie humaine. J'étais en dernière année au lycée, et je suis tombée à la télévision sur un documentaire du National

Geographic qui expliquait comment les cendres du Vésuve avaient conservé les personnes tuées lors de son éruption près de deux mille ans auparavant. J'ai été stupéfaite quand l'anthropologue a expliqué être capable, à partir d'un ensemble d'os, d'affirmer qu'il s'agissait d'une jeune servante qui avait eu à porter de lourds fardeaux. Fascinée, j'ai regardé et pris des notes abondantes, dont une m'invitant à étudier l'archéologie à Stanford.

Mais l'année suivante, au cours de la fouille archéologique de Stanford en Grèce, je me suis aperçue que je ne voulais pas excaver des cimetières anciens à des fins scientifiques. Ces gens avaient été enterrés « décemment ». Je voulais fouiller des tombes clandestines et les restes en surface de victimes de crimes ou de mort accidentelle. Mon intérêt véritable allait aux personnes tuées depuis peu, et dont l'identité était inconnue. *Witnesses from the Grave* m'avait appris que les anthropologues légistes travaillent sur ces corps-là et, plus encore, que la médecine légale peut aussi servir à traduire les meurtriers en justice.

L'anthropologie médico-légale concerne l'Avant et l'Après. Les anthropologues médico-légaux recueillent ce qui reste après la mort d'un individu et examinent le corps pour déduire ce qui s'est passé avant –long-temps avant (*ante mortem*), et juste avant ou au moment précis du décès (*peri mortem*). Outre qu'elle aide les autorités à déterminer l'identité des défunts, l'anthropologie médico-légale joue un rôle dans les enquêtes menées au titre des droits de l'homme, parce qu'un cadavre peut permettre d'incriminer les instigateurs d'un massacre, persuadés d'avoir fait taire leurs victimes à jamais. C'est cet aspect de l'anthropologie médico-légale qui me passionne, ce « coup de pied au cul du salaud » au moment où il s'y attend le moins. (...)



Clea Koff, *La Mémoire des os*

Document traduit de l'anglais par Delphine Chevalier,  
Raymond Clarinard et Isabelle Taudière

© Éditions Héloïse d'Ormesson, 2005 | [www.heloisedormesson.com](http://www.heloisedormesson.com)

ISBN 2-35087-001-4 | 22 € | 352 pages | Diffusion Interforum